



**Église réformée du Haut-Diois**  
Membre de l'ÉPUDF

**Madame Claude BINA**

Trésorière

Téléphone : 06 81 94 45 76

Courriel : claudebina0954@orange.fr

---

Église protestante unie de France – communion luthérienne et réformée

Le 20 avril 2026

Chers amis et amies,

Au nom du Conseil presbytéral de l'Église réformée du Haut-Diois, initiateur du projet de restauration de la Croix et la mise en place d'une Stèle Commémorative au Col de Menée, je sollicite votre généreuse contribution pour que ne soient pas oubliés nos ancêtres huguenots.

En ce lieu de mémoire, nous pourrions voir une simple croix de bois (remplaçant celle, très abimée, qui y était), et une stèle portant une inscription surmontée d'une croix huguenote :

*« En France, les Guerres de Religion opposèrent catholiques et protestants durant 36 ans (1562-1598). L'édit de Nantes, promulgué par Henri IV en 1598, fut révoqué par Louis XIV en 1685 (édit de Fontainebleau), provoquant l'exode d'environ 3 000 protestants par le col de Menée (1 457 m). Ces protestants, migrants d'hier, s'exilèrent pour ne pas renier leur foi. Guidés par la Parole seule (la Bible), portés par la Foi seule et soutenus par la Grâce seule de Dieu, ils prirent le chemin de l'exil vers la Suisse, la Hollande et l'Allemagne, franchissant ce col. En 1934, le pasteur Charles Monod fit ériger une croix au sommet du col, en mémoire des réfugiés huguenots et des valeurs de la Réforme. En juin 2026, cette croix et cette stèle commémorative furent dédiées « à la gloire seule de Dieu » par le pasteur Daniel Henri Forget. »*

Ce projet de lieu de mémoire est estimé à environ 5 000 €, comprenant la fabrication d'une nouvelle croix en bois ; l'installation d'une base de béton pouvant accueillir la croix et la stèle commémorative ; la fabrication de la stèle en granit (coupe, gravure et polissage) ; la main-d'œuvre pour les travaux qui seront exécutés par les artisans ; l'entretien de l'ensemble (croix, stèle et base) dans le temps. À ce jour, nous avons recueilli 1 220 €. Nous sollicitons donc votre générosité pour que ce projet de mémoire collective devienne réalité et témoigne de la reconnaissance des protestants d'aujourd'hui envers ceux du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Vos dons peuvent être transmis (*mentionner « Croix du Col de Menée »*) :

**Par prélèvement ou par virement** : Crédit Agricole Sud-Rhône-Alpes

IBAN FR76 1390 6001 2672 6166 4400 075 BIC : **AGRIFRPP839**

**Par chèque** : libellé au nom de « Église réformée du Haut-Diois »

41 Chemin des Clèches 26310 Luc-en-Diois

Un reçu fiscal sera adressé pour tous les dons nominatifs pour déduction des impôts.

Nous vous remercions pour votre solidarité et pour l'intérêt que vous témoignez à ce projet à la mémoire de nos ancêtres dans la foi.

Que la bienveillance de Dieu et la grâce de notre Seigneur Jésus Christ soit avec vous.

Pour le Conseil presbytéral de l'Église Réformée du Haut Diois,  
Claude Bina, Trésorière